

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1109

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 24

À l'alinéa 18, après la seconde occurrence du mot :

« télésurveillance »,

insérer le mot :

« médicale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.